

En préambule de la déclaration, FO est intervenu pour préciser qu'elle déplorait que M le DASEN ne soit pas présent pour répondre à différentes questions. **C'est bien M le DASEN qui a autorité pour trancher les questions soulevées.**

Etude des fiches SST : FO a défendu toutes les situations pour lesquelles elle a été mandatée afin de trouver des solutions. Force est de constater que les orientations, les protocoles, les contre-réformes imposées par le gouvernement et le ministère ne répondent en rien aux situations sans cesse grandissantes concernant l'inclusion scolaire. Ce sont bien des postes, des AESH, des places en structures spécialisées qu'il faut immédiatement et non des réponses pédagogiques ! La pédagogie ne peut se substituer aux soins !

Alors que Macron veut imposer l'acte 2 de l'Ecole inclusive et qu'il continue le démantèlement méthodique de l'enseignement spécialisé, la réalité du terrain prouve que ce sont des postes, des places en milieu spécialisé et la satisfaction des revendications des AESH et des enseignants qui seront seuls à même de permettre aux collègues de retrouver des conditions de travail sereines.



FO rappelle que les chiffres annoncés par le Rectorat sont sous-évalués : 358 élèves en attente de places en structure spécialisée ! La Honte ! La DSDEN 63 n'est pas capable de nous donner les chiffres malgré nos multiples relances : que cherchent-ils à cacher ?

Fermeture des postes de secrétaires de circonscription sur le département pour la rentrée 2025 :

FO a maintenu cette question malgré un premier refus de la DSDEN 63 de poser cette question.

FO a rappelé que ces fermetures auront forcément de lourdes conséquences sur les conditions de travail pour les collègues secrétaires, les collègues remplaçants, les collègues directeurs, les collègues CPC et les IEN. Aucune information n'a été clairement communiquée par le rectorat et la DSDEN. Les collègues secrétaires qui subissent les fermetures n'ont pas été réunies. Les collègues remplaçants, et



l'ensemble des collègues n'ont pas eu l'information avant le mouvement. Les collègues souhaitent en effet avoir un poste dans une circonscription avec une/un secrétaire et non pas une/un secrétaire partagé.

Pour FO cette décision doit être annulée immédiatement.

FO appelle l'ensemble des collègues à continuer de signer la pétition en ligne

2081 journées non-remplacées dans le Puy de Dôme depuis la rentrée : le scandale !

Alors que l'Administration s'est vantée d'un début d'année confortable sur le remplacement, la réalité du manque de poste de remplaçants a rattrapé cette autosatisfaction ! Les formations ont été maintenues un temps puis certaines annulées ! Les élèves sont répartis tous les jours dans les autres classes ! Les collègues viennent malades se sachant non-remplacés ! Les directeurs prennent les classes sur leur décharge ! Le droit aux familles est bafoué ! Et la ministre Borne refuse de créer les postes nécessaires !

Concernant les formations constellations, FO demande que seuls les collègues volontaires s'y inscrivent ! Cela dégagerait nombre de remplaçants, et empêcherait les annulations de formation en cours !

ATTENTION : pour réduire ce nombre de journée non-remplacée le DASEN-adjoint annonce vouloir augmenter la brigade de remplaçants...en fermant des classes !

FO revendique la création de tous les postes nécessaires et l'annulation de la fusion des différentes missions des remplaçants !

Mise en place des PAS : FO demande l'arrêt de ce dispositif destructeur !

FO a rappelé que la mise en place de ce dispositif est rejetée par les personnels et particulièrement par les AESH. Si M le DASEN-adjoint indique qu'un PAS sera expérimenté dans le Cantal à la rentrée 2025 pour l'Académie, celui-ci serait élargi dans le département du Puy de Dôme en 2026. FO exige que toute transparence soit apportée afin de pouvoir démonter un par un les arguments fallacieux que l'administration et le ministère apportent pour vendre son « efficacité ».

NON aux PAS ! NON aux PIAL ! Recrutement de tous les AESH nécessaires !

ATTENTION : le ministère avait annoncé à grands coups de communication le recrutement de 2000 AESH pour la rentrée 2025 ! C'est un mensonge ! Puis que ce ne serait pas que 900 AESH annoncés par le ministère...sans aucune garantie !

La DSDEN 63 n'est au courant de rien et ne connaît pas le nombre d'AESH recruté pour la rentrée 2025.

Résultats des dates du 2nd mouvement le 11 juillet : un mépris pour les collègues !

La date annoncée par M le DASEN de la réception des résultats le 11 juillet pose des problèmes d'organisations professionnelles des collègues concernées. FO a écrit au DASEN immédiatement pour demander que cette date soit avancée avant la fin de l'année scolaire. MAIS la volonté du DASEN de mettre un CSA en juin, et des dates tardives d'instances ne permettent pas d'avoir des résultats plus tôt. La réponse apportée par M le DASEN-adjoint, expliquant que les collègues pourront appeler les IEN pour obtenir des informations après le 4 juillet ne résout rien.

FO rappelle qu'elle n'a jamais demandé une instance en juin, pressant déjà les conséquences les problèmes qui en résulteraient, mais une instance d'ajustement en septembre, avec uniquement des ouvertures en fonction des arrivées d'élèves pendant l'été ! Le DASEN est seul responsable de ce calendrier.

Calendrier annoncé par la DSDEN 63 :

- CSA carte scolaire le 23 juin / CSA de repli le 1^{er} juillet matin et CDEN le 1^{er} juillet après-midi
- Mercredi 2 juillet : les collègues victimes de fermeture sont reçus à la DSDEN
- Du 04/07 au 08/07 : saisi des vœux

Allègements de services 37 refus : honte à l'Administration !



Sur 58 demandes, ce sont 37 refus aux collègues malades, en situation de handicap, avec une santé très dégradée, qui sont apportés par M le DASEN pour la rentrée 2025. La honte ! Tout cela faute de postes nécessaires !

FO a rappelé l'obligation de l'employeur d'aménager le poste pour les personnels avec RQTH !

FO dénonce la priorisation des dossiers et les réponses apportées aux collègues qui piétinent sans scrupule les avis médicaux.

FO accompagnera tous les collègues et adhérents qui recevront un avis négatif pour que leurs droits à un aménagement de poste soient appliqués ! Obliger les collègues à prendre un temps partiel faute d'allègement de service, c'est insupportable. Ce n'est pas aux collègues malades ou en situation de travailleurs handicapés de payer eux-mêmes leurs situations de santé.

**Pour défendre vos droits et les faire respecter,
Pour trouver des solutions afin d'améliorer vos conditions de travail :
Contactez le syndicat SNUDI FO 63 : fo.snudi63@gmail.com ou 06 88 75 67 15**

Déclaration de la FNEC-FP-FO 63 F3SCT-D 63 du 12 juin 2025



Ce mardi, une assistante d'éducation du collège Françoise Dolto de Nogent est décédée après avoir été poignardée par un élève lors d'une fouille de sacs effectuée par les gendarmes aux abords de l'établissement. La FNEC FP-FO adresse ses sincères condoléances et tout son soutien à la famille et aux proches de cette jeune collègue, ainsi qu'à l'ensemble des personnels et des élèves du collège. FO partage l'effroi de l'ensemble des personnels et des familles face à cet événement tragique. Une fois de plus, un personnel d'éducation vient de trouver la mort en exerçant ses fonctions. Ce drame inacceptable ne peut que confirmer le constat maintes fois répété que la protection de l'École publique et de ses personnels nécessite autre chose que des discours ou des mesures opportunistes ignorant les besoins réels de la population.

La responsabilité de cette situation n'est pas tant à rechercher du côté d'une prétendue « violence endémique » de la jeunesse, mais plutôt de celui des contre-réformes successives, et des mesures d'austérité qui ont privé l'École des moyens nécessaires pour remplir ses missions. Force est de constater qu'aujourd'hui l'École manque de tout ! Les écoles, les établissements manquent de personnels. La médecine scolaire est en voie d'extinction. **La FNEC FP-FO soutiendra tous les personnels qui décideront de se réunir pour établir toutes leurs revendications en défense de leurs missions, de leurs conditions de travail, et exiger l'appui inconditionnel de l'employeur et toute la protection à laquelle ils ont droit.**

Dans ces conditions, pour protéger l'Ecole publique, ses personnels et ses élèves, l'urgence ne peut être d'« engager la baisse du nombre de fonctionnaires » comme le préconise le ministre de l'Economie, Eric Lombard, sur France Inter, afin de trouver 40 milliards d'euros d'économies et d'« avoir des fonds pour la Défense ».

La Défense disent-ils... Alors que le gouvernement français continue de livrer des armes à un Etat génocidaire ! Tout en évoquant une situation « honteuse » à Gaza, ce gouvernement continue de livrer des armes à l'armée génocidaire comme l'ont révélé nos camarades de la CGT des dockers de Fos-sur-Mer qui ont bloqué un conteneur à destination d'Israël rempli de pièces détachées pour fusils mitrailleurs. Dans son communiqué du 6 juin, la FNEC-FP-FO 63 écrit : « Les dockers sont l'honneur du mouvement ouvrier qui a toujours été du côté de la paix, pour l'arrêt des guerres et pour la solidarité entre les travailleurs ! »

Le 26 mai dernier, Benjamin Netanyahu déclarait « *c'est une guerre du bien contre le mal, elle est menée contre des animaux humains, des monstres... et nous les vaincrons, nous les anéantirons. Ils ne resteront pas.* » Le lendemain, son ministre des finances déclare que : « *l'aide humanitaire n'est autorisée à entrer que pour que le monde ne nous arrête pas et ne nous accuse pas de crimes de guerre* ». Lundi, une flottille pour la liberté qui acheminait de l'aide humanitaire à Gaza avec à son bord des personnalités politiques et associatives exigeant le cessez-le-feu et l'arrêt du génocide à Gaza, a été arrêtée illégalement par l'armée de Netanyahu et ses passagers sont détenus dans les prisons israélienne, nous demandons leur libération immédiate ! L'UD FO du Puy de Dôme était présente lundi 9 juin à Clermont-Ferrand sur ces mots d'ordre. L'UD FO du Puy de Dôme sera de nouveau présente comme elle l'est tous les samedis à Clermont-Ferrand dans la mobilisation de ce samedi 14 juin à 15H avec l'intersyndicale et appelle l'ensemble des personnels, des salariés, des jeunes et des retraités à se mobiliser dans le Puy de Dôme comme partout ailleurs en France !

Au regard de ces propos et des faits, comment comprendre qu'une enseignante d'un lycée de SENS aie pût être suspendue puis, sanctionnée pour avoir observé une minute de silence avec des lycéens demandeurs d'un temps de recueillement ? Cette minute de silence pour exprimer sa compassion envers des victimes de massacres, pour dont beaucoup d'enfants, c'est manifestement une minute de trop pour Macron et son gouvernement ! La honte ! Les organisations syndicales CGT, FO, FSU et Sud de l'Yonne ont exigé que la sanction soit purement et simplement retirée. Elles appellent à la grève le mardi 17 juin devant le ministère avec rassemblements et demande d'audience. Les personnels de l'éducation nationale avec leurs organisations syndicales n'acceptent pas ! Car c'est avec la même brutalité que ce gouvernement Macron-Bayrou s'en prend à l'ensemble des droits et conquêtes des salariés en mettant à l'ordre du jour le démantèlement de la sécurité sociale, la privatisation des services publics et le maintien de la réforme des retraites unanimement rejetée et combattue. FO rappelle sa revendication d'abrogation de cette réforme... Ce gouvernement illégitime continue de remettre en cause l'ensemble des conquêtes des salariés comme le droit à une retraite, aux soins, de casser les conquêtes sociales, de piétiner les acquis travailleurs....

La FNEC FP FO s'insurge du manque au respect du droit aux congés longue maladie, allègements de service, et aménagements de poste, tant le service de médecine de prévention est sinistré. Les agents n'ont plus accès, de fait, au service de médecine de prévention tant la pénurie de médecins est sévère. Nombre d'entre eux se voient refuser le droit à un allègement de service, le congé longue maladie ou encore un aménagement de poste. La FNEC FP FO exige que ces personnels soient rétablis dans leurs droits à allègements de service, à un congé longue maladie, congé longue durée...

Le dernier CSA-A a examiné la répartition des moyens provisoires pour les personnels ATSS. Avant d'envisager la répartition des moyens provisoires, il conviendrait d'arrêter les suppressions de postes chez les personnels administratifs. Là-encore, rappelons les faits, au niveau académique : 11 suppressions pour 3 créations, soit - 8 postes, dont -4 postes de secrétariats d'IEN ! Mais le rectorat ne s'arrête pas là puisqu'il entend supprimer des postes de secrétaire de circonscription. Et tout ça se fait en catimini, sans en informer les collègues eux-mêmes, sans en informer les enseignants, les directeurs, les remplaçants ! Réunis avec FO, les secrétaires rappellent leurs revendications : aucune suppression de postes, et rehaussement immédiat des postes de secrétaires de circonscription de C en B sans contrepartie. Les personnels administratifs avec la FNEC FP FO refusent ces suppressions. Les secrétaires indispensables au bon fonctionnement de l'école publique ne sont pas des pions corvéables à merci et sous-payés !

Enfin mardi 10 juin FO était mobilisée avec la FCPE 63 en réponse à l'appel du comité national de défense de l'Ecole pour les mobilisations à Clermont-Ferrand et à Issoire pour exiger les postes et les moyens nécessaires pour l'Ecole. Ces mobilisations étaient multiples partout en France. Hier mercredi 11 juin, une délégation du Puy de Dôme était présente en mobilisation au ministère pour la 3^{ème} fois avec le comité national. La ministre Borne qui n'entend rien ne répond pas. FO relaie les décisions du comité national réuni le 11 juin : Face à toutes les attaques menées contre l'Ecole publique par ce gouvernement, nous ne nous arrêterons pas tant que nos revendications ne seront pas satisfaites ! A ce titre, nous soutenons les revendications des personnels du collège G.Philippe de Clermont Ferrand !

- Non aux suppressions de postes. Maintien de tous les postes administratifs dans les secrétariats IEN.
- Maintien d'une médecine de prévention digne de ce nom !
- Un vrai statut pour les AED et les AESH avec un vrai déroulé carrière, un droit à mutation, des AESH remplaçants
- Non à la réforme des retraites ! FO a quitté le « conclave » sur les retraites du Premier ministre Bayrou et réaffirme son exigence d'abrogation de la réforme Macron-Borne des retraites et de maintien de tous les régimes de retraites existants, dont le Code des Pensions Civiles et Militaires.
- Non au détournement de l'argent public pour l'économie de guerre, non à la destruction de l'Education Nation et plus largement des services publics.
- Zéro sanction pour l'enseignante de SENS
- Arrêt des massacres et libération immédiate des personnalités de la flottille de la liberté qui viennent d'être arrêtées par le gouvernement Nétanyahou.

PAIN PAIX LIBERTE !

Adhérez au SNUDI FO 63 Le syndicat Libre et Indépendant